

Un tiers des jeunes exploitants des DOM à plein temps

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de l'information statistique

En 2000, les jeunes agriculteurs des DOM sont à la tête d'exploitations individuelles de petite taille, disposant de peu d'équipements. Un tiers seulement d'entre eux se consacre totalement à l'agriculture. Pour les autres, il s'agit plutôt d'une activité de complément à la profession principale, exercée hors du secteur agricole. Toutefois, les agriculteurs des DOM de moins de quarante ans exercent leur profession dans de meilleures conditions que leurs aînés, grâce à la progression spectaculaire de la formation agricole.

En 2000, 10 400 chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans travaillent sur les exploitations agricoles des départements d'outre-mer (DOM) soit 6 % de

l'ensemble des jeunes agriculteurs français (encadré ci-dessous). Avec 30 % de jeunes exploitants, l'agriculture des DOM paraît donc un peu plus jeune que celle de la métropole qui n'en compte que 26 %, avec des différences allant toutefois de 15 % dans les Alpes-Maritimes à 36 % dans le Doubs [6] (tableau 1). Ce constat cache des situations très

Tableau 1
Les DOM en quelques chiffres

En milliers

	Départements d'outre-mer	Métropole
Ensemble des exploitations :		
Nombre	34,7	663,8
- dont sociétés	0,6	123,7
Superficie agricole utilisée (SAU) (ha)	140,6	27 856,3
Dimension économique moyenne par exploitation (UDE) ¹	14,9	43,4
Nombre de chefs d'exploitation et coexploitants	35,1	764,0
Exploitations dont le chef ou premier coexploitant a moins de 40 ans :		
Nombre	10,4	165,0
- dont sociétés	0,2	56,8
Superficie agricole utilisée (SAU) (ha)	42,1	9 844,8
Dimension économique moyenne par exploitation (UDE) ¹	17,1	61,3
Nombre de chefs d'exploitation et coexploitants	10,4	199,2

1. Une unité de dimension européenne (UDE) correspond environ à 0,40 hectare d'équivalent-canne à sucre ou 1,5 hectare d'équivalent-blé.

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Méthodologie

Le renouvellement des exploitations agricoles est fonction du nombre d'installations de jeunes, qui assurent aussi le dynamisme du secteur. En 2000, lors du recensement agricole, les exploitants des DOM, contrairement à ceux de métropole, n'ont pas été interrogés sur la date de leur première installation sur une exploitation. Celle-ci est donc ici appréhendée à partir de l'analyse de la population des exploitants âgés de moins de quarante ans, âge limite pour bénéficier éventuellement de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA).

Par ailleurs, si le dernier recensement agricole a été réalisé en 2000 en métropole et dans les départements d'outre-mer, le précédent a été effectué en 1988 en métropole et en 1989 dans les départements d'outre-mer.

dissemblables entre les départements d'outre-mer. Ainsi, à La Réunion et en Guyane où la natalité générale est beaucoup plus élevée qu'en métropole, la part des jeunes exploitants atteint respectivement 38 % et 46 %. C'est le contraire en Martinique et en Guadeloupe où la proportion de jeunes exploitants est plus faible qu'en métropole (respectivement 19 % et 23 %), bien que la natalité générale y soit un peu plus élevée (encadré ci-dessous).

Depuis 1989, la proportion de jeunes exploitants a augmenté en métropole et dans les DOM. Les effectifs ont certes diminué, mais beaucoup moins vite que ceux des personnes plus âgées qui, comme ailleurs, ont fait valoir en grand nombre leurs droits à la retraite. En Guyane, le nombre de ces jeunes a même augmenté plus vite que celui des autres classes d'âge (tableau 2). Cette situation atypique est due à une forte immigration dans l'ouest guyanais, en provenance des pays voisins. Cette population immigrée pratique, sur de petites exploitations et après défrichement de la forêt, une culture sur abattis, caractéristique des pays tropicaux [3]. La Guyane est également atypique en raison de la scission qui existe entre une agriculture traditionnelle sur abattis et une agriculture moderne. La première a connu une forte croissance entre 1989 et 2000, et son avenir est étroitement lié au devenir des diverses populations qui la constituent. De même, la nature et la superficie des cultures pratiquées sont liées aux groupes sociaux qui les mettent en valeur. Ce type d'agriculture ne répond pas aux mêmes critères que ceux qui régissent la métropole ou les autres départements d'outre-mer dont les caractéristiques sont plus proches.

Tableau 2
Hausse générale de la proportion des moins de quarante ans

	1989		2000	
	En milliers	En %	En milliers	En %
Martinique	2,4	15,5	1,5	18,6
Guadeloupe	3,5	21,6	2,8	23,2
Réunion	5,4	36,5	3,6	38,2
Guyane	2,0	43,9	2,5	46,4
Ensemble DOM	13,3	26,0	10,4	29,7
Métropole ¹	263,3	24,2	199,2	26,1

1. Année 1988.

Champ : chefs d'exploitation et coexploitants.

Source : AGRESTE - Recensements agricoles

Des exploitants individuels

Les jeunes exploitants des DOM sont presque exclusivement des chefs d'exploitations individuelles. Le phénomène sociétaire, qui concerne en métropole 34 % des exploitations dont le chef ou le premier coexploitant a moins de quarante ans, ne touche ici que 2 % de ces exploitations, quel que soit le département, à l'exception toutefois de la Martinique où la proportion atteint 7 %. Outre leur faible nombre, ces sociétés se répartissent différemment en fonction de leur statut. En métropole, les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) et les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) rassemblent plus des trois quarts des sociétés agricoles. Dans les DOM, ces deux types ne regroupent que 30 % des exploitations sociétaires. La faveur va donc plutôt aux sociétés civiles d'exploitation agricole (35 %) et aux coopératives (23 %).

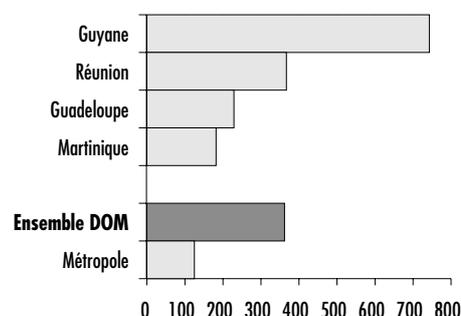
La rareté du phénomène sociétaire est liée à la structure des exploitations, de petite taille pour la majorité d'entre elles. La superficie moyenne exploitée par les jeunes agriculteurs

Une forte natalité en Guyane

Avec des niveaux de mortalité relativement proches, les départements d'outre-mer se différencient nettement par leur natalité. Dans les années 90, le taux de natalité¹ de la Guyane était le double de celui de la Martinique. Il s'ensuit qu'en 1999, le nombre de jeunes de moins de vingt ans est, dans ce département, sept fois et demi plus élevé que celui des personnes de plus de soixante ans. 44 % des Guyanais ont moins de vingt ans. La proportion est de 30 % en Martinique et de 26 % en métropole.

Beaucoup plus de jeunes dans les départements d'outre-mer

Nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de 60 ans ou plus



1. Nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

est la plus élevée en Martinique, avec 6,2 hectares. Elle s'abaisse à 4,6 hectares à La Réunion, 3,8 hectares en Guadeloupe et n'atteint que 2,5 hectares en Guyane.

En 2000, près de 30 % des jeunes agriculteurs des DOM ont une exploitation de dimension économique inférieure à 4 UDE (10 % en métropole). Ils contribuent très peu au résultat économique : seulement 3 % du potentiel économique agricole des unités dirigées par des exploitants de moins de quarante ans. En revanche, 8 % des jeunes exploitants ont une exploitation de taille supérieure à 40 UDE (54 % en métropole) : ils rassemblent presque la moitié du potentiel agricole total des jeunes agriculteurs (encadré p. 6).

D'une manière générale, comme en métropole, l'agriculture des DOM est régie par une importante concentration des richesses dans un nombre réduit de grandes exploitations [1]. Celle-ci est particulièrement marquée en Martinique, où les trois quarts du potentiel économique total sont rassemblés dans un peu plus de 10 % des exploitations, dont la taille est supérieure à 40 UDE (graphique 1).

Les productions des jeunes, identiques à celles de leurs aînés

Pour les principaux systèmes de production que sont les cultures légumières et florales,

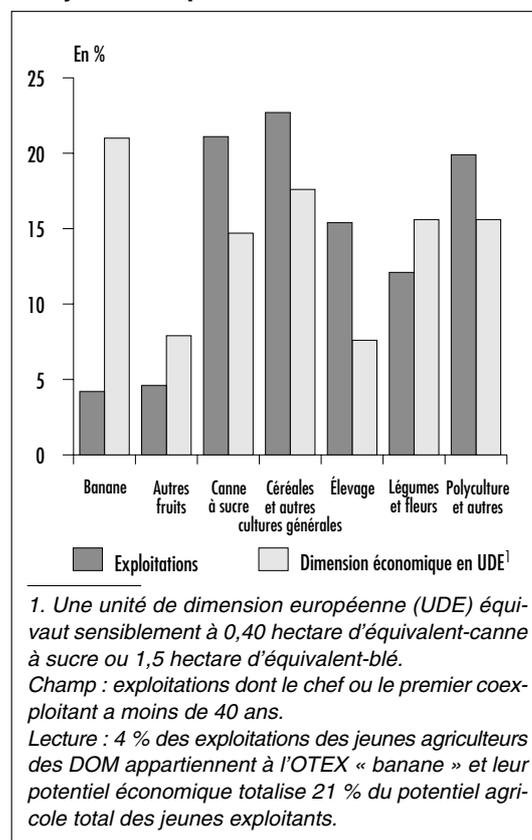
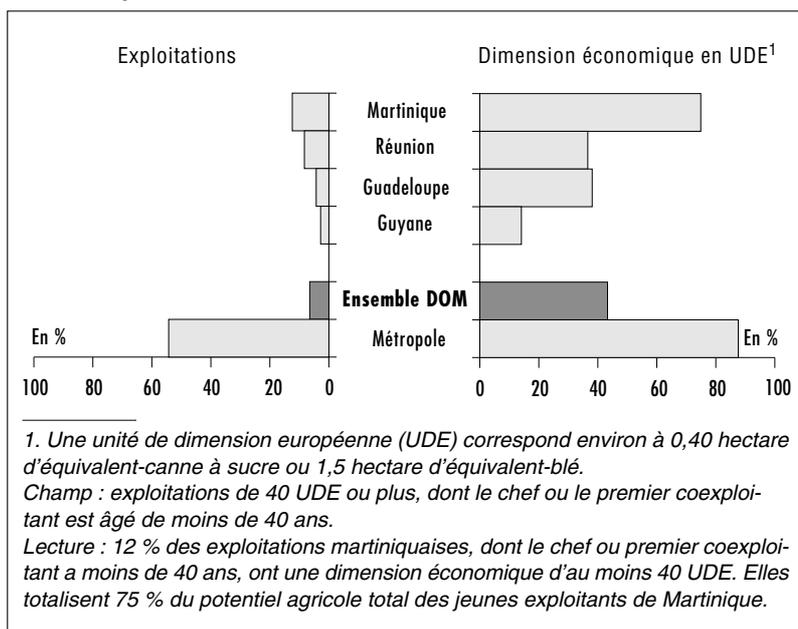
la canne à sucre, la banane et la polyculture, les exploitants âgés de moins de 40 ans suivent globalement les choix de leurs aînés avec les spécificités de chaque département (graphique 2).

Ainsi en Guyane, le système traditionnel très particulier d'abattis occupe huit agriculteurs sur dix et totalise 70 % du potentiel agricole du département. Parmi les jeunes exploitants guyanais, près de neuf jeunes sur dix travaillent dans ce secteur et réalisent plus de 80 % du potentiel agricole.

La canne à sucre est la première culture de La Réunion. Elle occupe quatre agriculteurs sur dix et apporte le tiers de la valeur totale de la production, quelles que soient les générations. À la Martinique, la banane, première production de l'île, concourt pour 60 % au potentiel agricole des jeunes, sur des superficies moyennes par exploitation de 14 hectares. Pour les autres générations, la banane, cultivée sur une superficie moyenne de 10 hectares, ne constitue que 40 % de leur potentiel agricole total. La polyculture n'occupe qu'un

Graphique 2
Les exploitations bananières, peu nombreuses, concentrent un cinquième du potentiel économique des jeunes exploitants

Graphique 1
Jeunes exploitants : 7 % de leurs exploitations sont de taille supérieure à 40 UDE et concentrent 43 % de leur potentiel économique



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

Définitions

La dimension économique des exploitations est obtenue en pondérant chacune de leurs productions par des coefficients appelés « marges brutes standard » (MBS). Ils résultent de la valorisation des productions agricoles et des charges affectées. Le résultat peut être exprimé en hectare d'équivalent-blé pour la métropole, d'équivalent-canne à sucre ou banane pour les DOM, c'est-à-dire en nombre d'hectares de blé, de canne à sucre ou de banane, dégageant la même marge brute. Il est également évalué en unité de dimension européenne (UDE), une UDE valant approximativement 1,5 hectare d'équivalent-blé ou 0,40 hectare d'équivalent-canne à sucre ou 0,15 hectare d'équivalent-banane.

L'orientation technico-économique (OTEX) s'appuie sur le même calcul que celui de la dimension économique. Elle est déterminée par le poids relatif des différentes activités agricoles.

jeune sur cinq contre un aîné sur quatre, mais les superficies des jeunes sont légèrement plus grandes [4].

En Guadeloupe, quatre agriculteurs sur dix, jeunes et moins jeunes, pratiquent la polyculture, premier système de l'île, qui contribue pour 30 % au potentiel agricole total du département. En revanche, les jeunes se spécialisent un peu plus que les anciens dans la canne à sucre. Deux sur dix la cultivent, contre un peu plus de un sur dix pour leur aînés, mais sur une superficie moyenne plus petite : 3 hectares contre 4 hectares. Comme leurs aînés, ils entretiennent en moyenne 7 hectares de banane et en tirent 20 à 25 % de la valeur totale de leur production.

Dans ces trois départements, l'horticulture constitue le deuxième ou troisième système de production. Elle participe pour 16 % à La Réunion, 20 % à la Guadeloupe et 25 % à la Martinique au potentiel économique agricole total. Seuls les jeunes Martiniquais en dégagent une part inférieure à celle de leurs aînés (17 % contre 29 %).

Plus de femmes, moins de couple

Si les jeunes agricultrices sont plus présentes dans les DOM qu'en métropole (23 % de femmes contre 17 %), la situation guyanaise atypique en est seule responsable, avec 60 % de jeunes exploitantes. Dans les autres départements, les agricultrices sont moins bien représentées qu'en métropole, principalement en raison de la rareté des exploitations en société : 14 % des jeunes exploitants guade-

loupéens et martiniquais sont des femmes, 10 % des réunionnais. En ce qui concerne les seules chefs d'exploitation individuelle, les proportions sont assez voisines : 10 à 15 % de l'ensemble des jeunes exploitants individuels des DOM comme de métropole sont des femmes.

Par ailleurs, comme en métropole, les exploitations des femmes sont toujours plus petites que celles des hommes, quels que soient le département et l'âge, y compris en Guyane où les exploitantes sont nombreuses. En 2000, la dimension économique moyenne des exploitations des jeunes femmes des DOM est de 13 UDE, soit moins de 5 hectares d'équivalent-canne à sucre, tandis que la dimension des exploitations dirigées par des hommes de même âge atteint 7 hectares de cet équivalent. Les écarts de superficie moyenne sont plus importants encore, allant de 2,4 hectares à 4,6 hectares.

À structure par âge identique, les jeunes exploitants des DOM, hommes ou femmes, sont plus touchés par le célibat que ceux de métropole, mais la spécificité départementale est bien marquée. En Guadeloupe et en Martinique, une majorité de jeunes exploitants ne vit pas en couple : environ 60 % des hommes et 50 % des femmes. À La Réunion en revanche, les jeunes agriculteurs sont moins souvent célibataires : un tiers des hommes et un quart des femmes. En Guyane, les jeunes hommes sont rarement seuls (39 % comme en métropole) alors que 70 % des femmes de même âge sont sans conjoint (27 % en métropole).

Un peu plus du tiers des jeunes exploitants à plein temps

En 2000, les 10 400 chefs d'exploitation et coexploitants des DOM de moins de quarante ans fournissent aux exploitations 7 000 unités de travail annuel (UTA). En d'autres termes, comme en 1989, chacun d'entre eux est occupé en moyenne à 70 % d'un équivalent temps plein. En métropole, le rapport est de 80 % en 2000 comme en 1988.

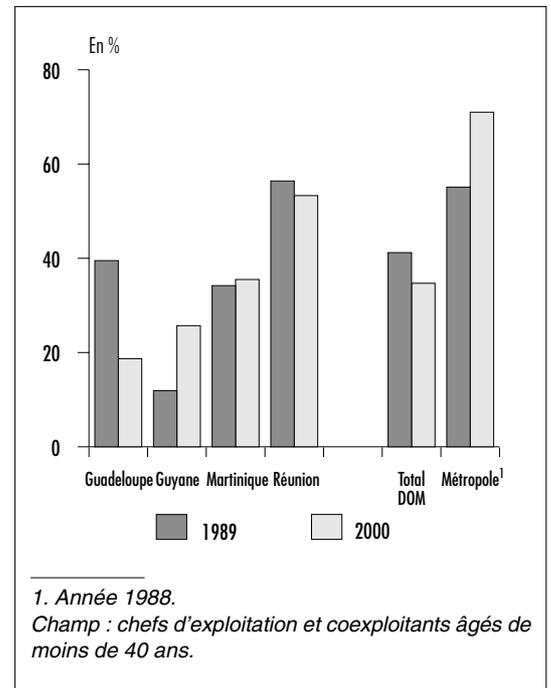
En 2000, 35 % seulement des jeunes exploitants des DOM travaillent à plein temps sur l'exploitation, soit deux fois moins que les jeunes métropolitains. Ceci s'explique par l'importance des petites exploitations dans les DOM. C'est à La Réunion que le travail à plein temps est le plus répandu et en Guadeloupe qu'il est le plus rare. Par ailleurs, ce plein temps est globalement moins fréquent

en 2000 qu'en 1989, bien que les situations soient assez disparates. Si le plein temps est relativement stable en Martinique, il régresse très fortement en Guadeloupe et augmente en Guyane. En métropole, le travail à plein temps s'est accru chez les jeunes exploitants, en raison de l'agrandissement des exploitations et du développement du phénomène sociétaire (graphique 3) [2].

Un quart de pluriactifs

Bon nombre de jeunes exploitants travaillant à temps partiel sur les exploitations ont une ou plusieurs autres activités qui leur permettent de compléter leur revenu. En effet, 40 % de ces actifs à temps partiel sont pluriactifs en 2000, c'est-à-dire qu'ils associent travail agricole et non agricole. En revanche, 9 % des actifs à temps partiel ne sont pas pluriactifs, mais diversifient l'activité agricole par la transformation des produits récoltés ou la pratique d'une activité touristique à la ferme. La pluriactivité est d'autant plus fréquente que le temps de travail sur l'exploitation est réduit : 62 % des exploitants effectuant moins d'un quart de temps, mais 12 % seulement de ceux qui travaillent plus des trois quarts d'un plein temps. À l'opposé, l'activité de diversification s'accroît avec le temps de travail agricole : 8 % de ceux qui travaillent moins d'un mi-temps et 13 % de ceux qui sont à plein temps. Quel que soit le temps passé sur l'exploitation, la pluriactivité des jeunes agriculteurs est plus fréquente dans les DOM qu'en métropole (27 % contre 19 %), et les écarts entre les départements sont très importants. Elle concerne 51 % des exploitants guadeloupéens, 31 % des martiniquais et 15 % des guyanais et réunionnais. Dans la majorité des cas, le métier exercé hors agriculture est considéré comme la profession principale et devait probablement être antérieur à l'installation. Il s'agit surtout d'employés (53 % des pluriactifs) et d'ouvriers (23 % des pluriactifs). L'artisanat et le commerce constituent 15 % de ces professions principales, alors qu'ils sont désormais peu fréquents en métropole. Un jeune agriculteur sur dix ajoute à l'activité agricole proprement dite des activités complémentaires qui lui sont liées : transformation des produits ou du bois pour la vente, production d'énergie renouvelable ou travaux à façon. Cette diversification est plus rare pour les jeunes des DOM que pour ceux de métropole (15 % des exploitants de moins de quarante ans) mais, quelle que soit la zone géographique, les jeunes

Graphique 3
Évolution du travail à plein temps



Source : AGRESTE - Recensements agricoles

s'y adonnent plus souvent que leurs aînés. Dans les départements d'outre-mer, la Guyane se détache, avec un tiers de jeunes exploitants qui transforment pour la vente, les produits de leur exploitation.

Les activités d'artisanat ou de tourisme à la ferme (restauration, hébergement) sont relativement rares : 2 % des exploitations, des DOM comme de métropole, et quel que soit l'âge de l'exploitant. En Guyane, ces activités sont un peu plus répandues et concernent un peu plus de 4 % des exploitations. Il s'agit essentiellement d'artisanat à la ferme.

Très forte progression de la formation agricole

La proportion des jeunes exploitants des DOM formés à l'agriculture a progressé de façon spectaculaire entre 1989 et 2000. Insignifiante il y a onze ans, cette formation agricole concerne maintenant près du tiers des effectifs. C'est à La Réunion qu'elle est la plus répandue et que le niveau de formation est aussi le plus élevé : 10 % des jeunes exploitants ont une formation agricole de niveau au moins secondaire long, c'est-à-dire au moins le niveau du baccalauréat, contre 5 % aux Antilles et 1 % en Guyane [5].

Toutefois, les exploitants des DOM âgés de moins de quarante ans sont encore deux fois moins souvent formés à l'agriculture que ceux de métropole : 31 % contre 72 % en 2000 (graphique 4).

La densité des établissements d'enseignement agricole est un peu plus faible que celle de métropole, compte non tenu des disparités géographiques existant entre les différents départements métropolitains. En 2000, les départements d'outre-mer totalisent six établissements d'enseignement agricole public et treize établissements privés¹ pour une population totale de 568 000 personnes de moins de 20 ans², soit un établissement pour 30 000 jeunes. En métropole, on compte 216 établissements agricoles publics et 644 établissements privés pour 14,4 millions de jeunes de moins de 20 ans, soit un établissement pour 17 000 jeunes.

Moins formés et à la tête de petites exploitations quelquefois peu viables, les jeunes exploitants des DOM ont plus rarement bénéficié d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA). Celle-ci est attribuée sous certaines conditions, notamment pour tous les demandeurs nés après 1970, celle de posséder un diplôme de niveau équivalent à celui de brevet de technicien agricole (BTA). Par ailleurs, chaque postulant doit présenter une

étude prévisionnelle d'installation qui fait apparaître un revenu disponible minimum. En 2000, 10 % des jeunes agriculteurs des DOM (17 % de ceux de La Réunion) et 44 % de ceux de métropole, ont bénéficié d'une telle aide depuis 1988.

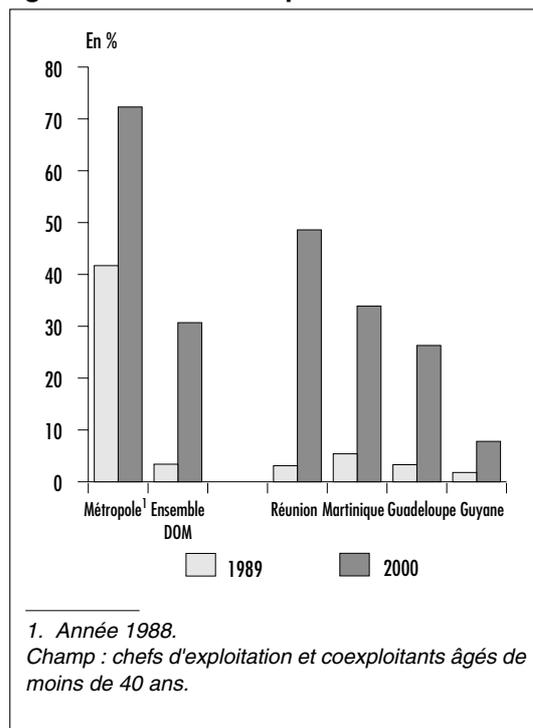
Les jeunes des DOM tiennent moins souvent une comptabilité de gestion que leurs homologues métropolitains. De 22 % de jeunes exploitants à La Réunion, la proportion tombe à 19 % en Martinique, 12 % en Guadeloupe, et 1 % seulement en Guyane. En métropole, 72 % des exploitants de moins de quarante ans tiennent une telle comptabilité. Cette situation est très liée à la taille moyenne des exploitations, plus grandes à La Réunion et en Martinique que dans les deux autres départements.

1. Source : ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - direction générale de l'enseignement et de la recherche.
2. Source : INSEE - recensement de la population de 1999.

Moins d'un tiers des jeunes exploitants ont l'électricité

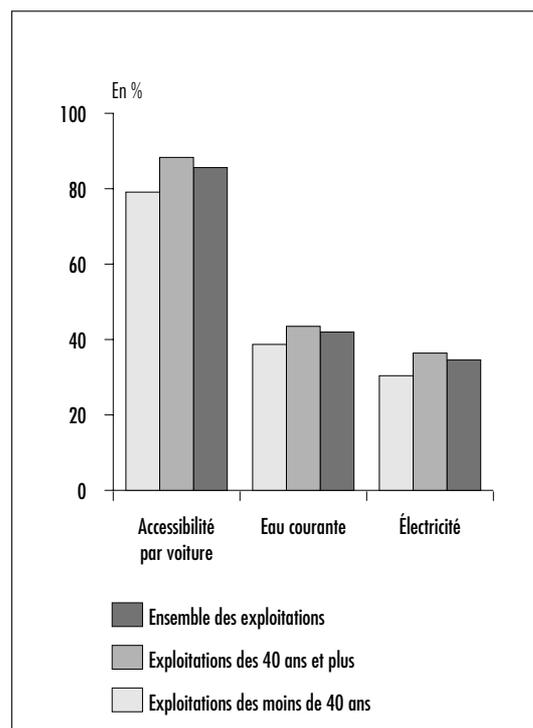
En 2000, les exploitations des jeunes agriculteurs des DOM sont moins bien équipées que celles de leurs aînés. Ainsi, la grande majorité d'entre elles sont sans eau courante (60 %) et sans électricité (70 %). L'accessibilité de l'exploitation par voiture est beaucoup plus fréquente, mais toujours moins

Graphique 4
Les jeunes exploitants avec formation agricole sont dix fois plus nombreux



Source : AGRESTE - Recensements agricoles

Graphique 5
70 % des jeunes exploitants n'ont pas l'électricité



Source : AGRESTE - Recensement agricole 2000

pour les jeunes qui, de plus, disposent, dans près d'un cas sur trois, d'une voie d'accès non stable (un cas sur quatre pour les exploitants de plus de quarante ans). Les exploitations des jeunes guyanais sont les moins bien équipées : 95 % d'entre elles n'ont ni l'eau courante ni l'électricité. À l'opposé, c'est à La Réunion que les équipements sont les mieux assurés et la majorité des exploitations en sont pourvues. Par ailleurs, les écarts entre générations sont peu marqués, traduisant un meilleur niveau général d'équipement (graphique 5).

En effet, ici encore, les écarts ne sont pas propres au seul secteur agricole, mais ils y

sont amplifiés, du fait sans doute d'un certain isolement géographique des exploitations. En 1999, la quasi-totalité des résidences principales antillaises ont l'eau courante, mais seulement 86 % de celles de La Guyane. En ce qui concerne la présence de WC intérieurs au logement, 96 % des ménages de Martinique en disposent, 94 % de ceux de Guadeloupe, 91 % de ceux de La Réunion et 77 % de ceux de Guyane. Toutefois, quel que soit l'équipement envisagé, la proportion de résidences principales équipées, a nettement progressé dans la décennie : en 1990, 71 % des résidences principales réunionnaises et 62 % de celles de Guyane avaient des WC intérieurs.

Bibliographie

[1] LE JEANNIC F. (2002), « Recensement agricole 2000 dans les Dom : Une agriculture aux multiples facettes ». AGRESTE - *Primeur* n° 106.

[2] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Guadeloupe* n° 1.

[3] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Guyane* n° 1.

[4] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Martinique* n° 1.

[5] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Réunion* n° 1.

[6] SCEES (2001), « Recensement agricole 2000 ». AGRESTE - *Cahiers* n° 3-4.